

C - 5

- Q. Quelle Compagnie ? Quelle unité ?
- R. 3ème Infanterie, G.I.T.C., A-18, monsieur.
- Q. Est-ce que vous connaissez l'accusé dans cette cause ?
- R. Le deuxième, à ma droite (indiquant l'accusé), c'est le soldat E-101697, Pte. Michaud, L.
- Q. Voulez-vous dire à la Cour ce que vous connaissez de l'accusation de perte d'équipement qui est portée contre lui ?
- R. A Valcartier, le 22ème jour de novembre, 1944, j'ai fait l'inspection de son kit et j'ai constaté qu'il n'avait rien en sa possession, et qu'il lui manquait les articles suivants :-

Division " A " :

1 Rubber Black, pr.	\$ 0.62
---------------------	---------

Division " B " :

1 Drawers Cotton Short	0.42
1 Shirt Under Cotton	0.43
1 Drawers Woollem	1.40
1 Jacket Khaki Drill O.C.	3.42
1 Trousers Khaki Drill L.	1.80

Division " C " :

1 Necktie Black	0.19
1 Pin Collar Safety	0.06
1 Braces, pr.	0.28
1 Comb Hair	0.04

Division " D " :

1 Buckle Brass	0.06
----------------	------

Total	\$ 8.72
Moins 25% enlevé sur chaque	
item, net	\$ 6.57